

LOUTRE D'EUROPE

Lutra lutra



**Directive Habitats-
Faune-Flore**

**Code : 1355
Annexes II et IV**

Berne : annexe II
Washington: annexe II
Espèce protégée

ECOLOGIE

Description

Taille : 79-90 cm pour le corps ; 30-45 cm pour la queue. Poids : 5-12 kg.
Pelage de couleur brunâtre à marron foncé à zones plus claires sur les parties ventrales.
Longévité : 16 ans.

Reproduction

Accouplements répartis tout au long de l'année. Après une gestation d'environ 60 jours, la femelle met au monde 2 (parfois 3-4) loutrons, qui ne seront sevrés qu'à huit mois. Hormis la période d'appariement et d'élevage, les loutres vivent généralement solitaires.

Technique de chasse

Chasse généralement de nuit, essentiellement dans l'eau, en poursuivant activement les proies.

Alimentation

Majoritairement composée de poissons (sans spécialisation) et d'Ecrevisse de Louisiane ainsi que d'amphibiens, petits mammifères, oiseaux et mollusques. Le régime alimentaire varie en fonction de la saison et de la disponibilité en proies.

HABITAT

Espèce des milieux aquatiques, qu'ils soient courants ou stagnants, doux, saumâtres ou salés, ouverts ou boisés. Quelques populations marines sont connues sur le littoral de Charente-Maritime. A besoin de vastes territoires pour survivre. Apprécie les secteurs mêlant zones humides et boisements inondables.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Son aire de répartition couvre la presque totalité de l'Eurasie et les pays du Maghreb, depuis le cercle polaire arctique jusqu'en Indonésie.

En France, l'espèce présente deux grands ensembles de populations : la façade atlantique et le Massif central. En dehors de ces deux zones, les loutres recolonisent lentement les territoires d'où elles avaient disparu.

STATUTS EUROPEEN ET NATIONAL

Après avoir frôlé la disparition en de nombreux pays, le statut de la loutre semble s'améliorer. Elle n'est plus aujourd'hui considérée que comme quasi menacée à l'échelle européenne et mondiale (NT).

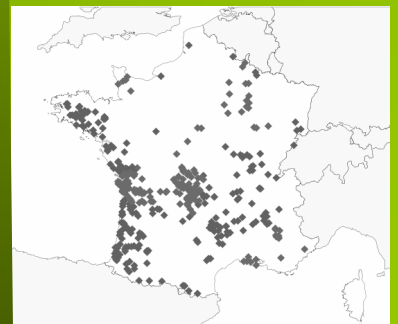
Depuis deux décennies, le statut de la loutre s'est sensiblement aussi amélioré en France. L'espèce n'est plus considérée comme menacée de disparition. Elle recolonise doucement des secteurs d'où elle avait disparu.

La population régionale reprend de la vigueur. A partir des populations de Charente-Maritime, l'espèce recolonise l'ensemble du bassin amont de la Charente. Le département de la Vienne est aussi en cours de recolonisation.

Le statut de la loutre demeure cependant fragile. L'essentiel de son alimentation repose massivement sur l'Écrevisse de Louisiane, espèce exotique dont l'impact environnemental est majeur.



Principale cause de mortalité de l'espèce : les collisions routières.



Répartition de la loutre



ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE NATURA 2000 MARAIS ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ILE D'OLÉRON

ETAT DES POPULATIONS

L'estuaire de la Seudre a toujours constitué un des bastions de la Loutre en France. Même aux périodes où l'espèce était menacée de disparition en France, les loutres se sont maintenues dans les marais arrière-littoraux de Charente-Maritime. La loutre occupe l'ensemble de la zone estuarienne. S'il est impossible de quantifier la population, l'abondance des indices de présence semble dénoter un statut de conservation favorable.

La situation oléronnaise est plus contrastée. Après avoir colonisé l'île dans les années 1980, l'espèce semble avoir fortement régressé dans les années 2000. Les prospections menées en 2010 ont permis de recontacter l'espèce mais son statut demeure manifestement précaire.

FACTEURS AGISSANT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION

FACTEURS FAVORABLES

- Présence d'une grande diversité de milieux humides (ouverts, doux, saumâtres et salés, prairies et boisements...);
- Grande disponibilité en poissons (mulets notamment);
- Mise en place de passages à faune.

FACTEURS D'ÉFAVORABLES

- Destruction ou modification des milieux aquatiques et des zones humides;
- Diminution de la qualité et de la ressource en eau;
- Fragmentation des zones humides, notamment par les axes routiers et le développement de l'urbanisation;
- Collisions routières au niveau des ouvrages d'art notamment;
- Risque d'empoisonnement (pesticides agricoles, rodenticides, etc.);
- Risques de noyade dans les filets à poissons.

OBJECTIFS DE GESTION ET DE CONSERVATION

- Maintenir et/ou restaurer les milieux aquatiques et les zones humides et garantir leurs connexions, notamment entre Seudre amont et aval et entre Seudre, Brouage et Arvert;
- Mettre en place des zones refuges et limiter les activités perturbatrices;
- Garantir ressource et qualité de l'eau;
- Privilégier le piégeage sélectif lors des campagnes anti-ragondins (pièges cages);
- Adapter les ouvrages de franchissement routier à la présence des mustélicés semi-aquatiques (limitation des collisions);
- Évaluer l'état de conservation des loutres oléronnaises.

MESURE DE PROTECTION ACTUELLE

Plusieurs aménagements routiers, mis en place lors de la construction du contournement de Breuillet, permettent un franchissement sécurisé des mustélicés semi-aquatiques.

BIBLIOGRAPHIE :

- Bensetti F., Gaudillat V. (coord.) - *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : espèces animales*. La Documentation française, 353 p.
- Jacques H., Leblanc F., Moutou F., 2005 - *Conservation de la Loutre*. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, Paris, 200 p.
- Kuhn R., 2009 - *Plan national d'actions pour la Loutre d'Europe (Lutra lutra), 2010-2015*. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères / Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, Paris, 109 p.



De nombreux ouvrages d'art routier ne permettent pas le passage sécurisé des mustélicés semi-aquatiques (loutre et vison). Certains tronçons, particulièrement dangereux, provoquent la mort de plusieurs individus chaque année.



L'aménagement de banquettes sous les ponts, favorise un franchissement sécurisé de la faune, ici des loutres et des visons.

Crédits photographiques :

Xavier REBEYRAT, Philippe JOURDE, Sébastien BRUNET (LPO)

Rédaction et mise en page :

Philippe JOURDE, Xavier REBEYRAT
©SEPN LPO